



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénévolat

Question au Gouvernement n° 2783

Texte de la question

ORIENTATION GÉNÉRALE SUR LA VIE ASSOCIATIVE

M. le président. La parole est à Mme Muriel Marland-Militello, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Muriel Marland-Militello. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Encore lui ?

Mme Muriel Marland-Militello. ...lors du week-end du Téléthon, les associations ont prouvé une fois de plus leur capacité à mobiliser les dons, mais aussi le bénévolat au sein de notre société. C'est l'une des manifestations parmi tant d'autres qui révèle combien les élans citoyens sont nombreux dans le monde associatif. Grâce à votre nomination, ces élans sont reconnus et promus au plus haut niveau.

Au nom des 14 millions de bénévoles, je tiens à exprimer ma reconnaissance au Président de la République et au Premier ministre d'avoir placé le récent remaniement ministériel sous l'étendard de la vie associative. Cela confirme d'ailleurs l'engagement de la majorité présidentielle, engagement qui s'est manifesté récemment par le maintien des avantages fiscaux au bénéfice des générosités associatives, malgré un budget contraint.

Enfin, s'agissant du remaniement, comment ne pas saluer les trois grandes avancées pour le monde associatif, avancées que j'appelais de mes vœux : la réapparition de la vie associative dans votre intitulé, la création d'un secrétariat d'État entièrement dédié à la jeunesse et à la vie associative sous la responsabilité de Jeannette Bougrab, enfin le choix judicieux de mettre en place un triptyque éducation nationale, jeunesse, vie associative, intrinsèquement porteur de belles avancées ?

Monsieur le ministre, comment allez-vous prolonger l'impulsion donnée par le Premier ministre lors de la deuxième conférence de la vie associative ? Comptez-vous dresser un bilan d'étape un an après cette conférence ? Comment entendez-vous mettre en place une vraie politique associative pour la France ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, comme vous l'avez indiqué, c'est effectivement un signal fort du Président de la République et du Premier ministre que d'avoir voulu que la vie associative soit reconnue pleinement dans un intitulé de ministère, ainsi que la nomination d'un secrétaire d'État à mes côtés en la personne de Jeannette Bougrab. C'est aussi un signal de reconnaissance à destination des 14 millions de bénévoles qui s'engagent tous les jours dans le milieu associatif, de tous ceux qui comptent aussi pour l'activité économique. Je rappelle que le monde associatif, c'est près de 2 millions d'emplois et un million d'associations qui oeuvrent en faveur des actions engagées, de générosité, de solidarité à l'égard de nos concitoyens.

Jeannette Bougrab et moi-même avons la volonté de faire aboutir un certain nombre de chantiers qui ont été initiés, notamment à la suite de la deuxième conférence de la vie associative à laquelle vous avez beaucoup participé, madame la députée. Un certain nombre de mesures y sont inscrites dans la droite ligne de vos propositions. Je pense au déploiement des conventions pluriannuelles d'objectifs qui permettent de la stabilité et de la visibilité financière pour les associations, à la refonte du Conseil du développement de la vie associative

qui est attendue par les différents acteurs, à la préparation de l'année européenne du bénévolat qui est prévue pour 2011 et qui doit permettre de valoriser cet engagement à l'égard du monde associatif. Je pense enfin à la transformation du Conseil national de la vie associative en Haut conseil à la vie associative qui est attendue par l'ensemble des acteurs et sur lequel nous allons travailler avec Jeannette Bougrab.

Sur tous ces chantiers, nous ferons, au mois de janvier, un bilan d'étape en réunissant le comité de suivi de cette convention sur la vie associative. En tout cas, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour son engagement. Vous connaissez l'importance de la vie associative dans notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2783

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 décembre 2010